



Le + syndical

CGC-DGFiP

86/92 Allée de Bercy

Bâtiment Turgot

Télédoc 909

75572 PARIS CEDEX 12

Tél. : 01.53.18.01.39 – 01.53.18.00.69

Site : www.cgc-dgfi.fr

Adresse mail : cgc.bn@dgfi.finances.gouv.fr

CONTRÔLE FISCAL : ENTRE DISPARITION DE LA DIRCOFI CENTRE ET LES REGROUPEMENTS DE BRIGADES, LA BRUTALITÉ DES DÉCISIONS S'INSTALLE PEU A PEU DEPUIS LA RUPTURE DU DIALOGUE SOCIAL

1. La réforme territoriale entraîne un changement du périmètre de compétence des DIRCOFI.

La nouvelle carte territoriale, comporte désormais 13 régions et sera effective au 1^{er} janvier 2016, pour une mise en place progressive.

6 régions subsistent dans leur configuration actuelle: La Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Île-de-France, le Centre, les Pays de la Loire et la Bretagne.

7 nouvelles régions résultent de la fusion de 16 régions:

Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne,

Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées,

Nord-Pas-de-Calais-Picardie,

Basse et Haute-Normandie,

Auvergne et Rhône-Alpes,

Aquitaine-Poitou-Charentes-Limousin,

Bourgogne-Franche-Comté.

Début novembre 2015, les agents de la DI Centre Auvergne, Antilles, Guyane et les agents de la DIRCOFI Centre ont appris brutalement que leur structure allait disparaître :

- fin 2016 pour la DI
- courant 2017 pour la DIRCOFI

Les dates doivent cependant être finalisées avec exactitude.

Ainsi, les brigades de vérification seraient rattachées à d'autres DIRCOFI: les unes rejoindraient la DIRCOFI Ouest et d'autres seraient rattachées à la DIRCOFI Rhône Alpes Bourgogne

S'agissant des collègues administratifs travaillant à la DI et à la DIRCOFI, les postes existants pourraient être transférés vers une autre DI et vers d'autres DIRCOFI.

Globalement, 13 personnes sont touchées à la DI: le Délégué, 2 AFIP, 1 AFIPA , 4 IP, 1 Idiv, 3 inspecteurs et un contrôleur principal.

41 personnes sont touchées à la DIRCOFI à Orléans: 1 AGFIP, 1AFIP, 4 AFIPA, 1 IP, 3 Idiv Experts, 20 inspecteurs, 5 contrôleurs principaux, 1 contrôleur, 1 agent C et 1 agent technique.

CONSÉQUENCE :UNE MOBILITÉ NON SOUHAITÉE PAR LES AGENTS

La plupart de ces personnes sont installées à Orléans et dans les environs depuis plusieurs années . Ils savent que, même s'ils ont une garantie à résidence pendant quelques années, ils auront de grandes difficultés à retrouver un poste dans le Loiret et à Orléans.

Que dire des trois Idiv Experts qui ont été promus sur des postes particuliers ? Seront-ils obligés de repartir dans le vivier ?

La DG propose de positionner tous les agents dans les structures qui accueilleront les brigades...mais combien d'agents pourront muter à Rennes ou à Lyon compte tenu de leurs situation familiale ?

Quant aux vérificateurs et aux chefs de brigade, ils s'inquiètent de leurs conditions d'exercice de leurs fonctions : les distances seront très allongées pour aller à la Direction lors de interlocutions et des réunions.

Dans le cadre d'une éventuelle **mobilité géographique**, les cadres et personnels concernés se verront proposer les divers dispositifs existants ([Prime de restructuration](#), [indemnité d'accompagnement à la mobilité](#), [complément indemnitaire d'accompagnement](#), etc.)

La CFE-CGC dénonce la façon dont la Direction Générale accompagne ses agents dans le changement : annonce brutale de disparition de deux structures et manque d'anticipation dans l'information des agents.

A quoi servent les grands discours et les stages sur le management, sur les conditions de vie au travail, sur les risques psycho-sociaux?

Notre Administration a mis en place la Gestion prévisionnelle de l'emploi, des effectifs et des compétences (GPEEC) qui se veut une gestion anticipative et préventive des ressources humaines, en fonction des contraintes de l'environnement et des choix stratégiques. Mais il semble que la DIRCOFI Centre ait été oubliée dans ce dispositif, jusqu'à début novembre 2015.

2. Les emplois du contrôle fiscal vont être redéployés en interne

La DG a annoncé une évolution de l'organisation du CF qui tendrait vers un redéploiement des emplois de vérificateurs et de chefs de brigade .

Pour se faire, elle a fait une étude basée sur la matière fiscale, les enjeux économiques et le civisme fiscal. Elle envisage de revoir l'implantation de 107 emplois en renforçant les équipes de direction des DIRCOFI, en créant une brigade DIRCOFI en Outre-mer et en renforçant celle de La Réunion et en redéployant des emplois de vérificateurs en DDFiP, DRFiP ou DIRCOFI.

Des regroupements de brigades départementales à faible effectif sont prévus. Les nouvelles brigades comporteraient 10 à 11 vérificateurs, permettraient de dégager des postes de A + pour la sphère CF. Il en résulte un risque de détérioration du métier de chef de brigade .

Enfin, une quarantaine de directions territoriales seraient concernées par un rapprochement des brigades départementales vers les brigades DIRCOFI. Cela concernerait les directions n'ayant qu'une seule brigade départementale et un faible nombre de vérificateurs.

La Direction Générale doit préciser dans quels termes les rapprochements auront lieu et si les vérificateurs concernés auront le même régime indemnitaire que les vérificateurs de DIRCOFI à laquelle ils seront rattachés. Une disparité indemnitaire entre agents du même grade, travaillant dans les mêmes locaux, faisant le même travail et ayant le même chef, nous paraît inacceptable!.

Pour la CGC, un chef de brigade ne doit pas absorber plus de 100 dossiers achevés par an quel que soit le nombre de vérificateurs, de manière à maintenir la qualité du CFE et le soutien du chef de brigade à ses vérificateurs.

La CGC appelle à une reprise du dialogue social, faute de quoi c'est un boulevard qui est laissé à l'Administration pour prendre des décisions non débattues avec les OS.

**Pour recevoir régulièrement des informations de la CGC DGFIP
Renvoyez par courriel votre demande expresse à cgc.bn@dgfip.finances.gouv.fr**



web

La CGC DGFIP se bat à vos côtés pour défendre vos droits.